



## Prêts aux étudiants et hausse des frais d'inscription

### Nouvelles inégalités étudiantes et concurrence universitaire en Grande-Bretagne

Aurélien CASTA

Doctorant en Sociologie

Université Paris Ouest Nanterre—IDHE

*Jusqu'aux années 1980, l'université britannique accueillait une minorité dans des conditions relativement homogènes d'études gratuites et à temps plein.*

*Les conservateurs depuis 1987 et surtout les travaillistes depuis 1997 ont mené une politique volontariste d'expansion accompagnée d'une double rupture : les bourses ont été remplacées par des prêts cependant que les frais d'inscription étaient plus que doublés dans une logique de mise en concurrence des établissements pour attirer les étudiants.*

*On observe une inégalité des étudiants face à l'endettement et au travail salarié, qui conduit à parler de massification davantage que de démocratisation.*

Au début de l'année 2009, dans un contexte de forte mobilisation universitaire, la proposition de 92 députés français en faveur d'un système de prêts étudiants a connu un certain retentissement. Les députés signataires proposaient un dispositif sans conditions d'accès particulières, avec un remboursement qui ne commencerait qu'une fois les études terminées et à partir d'un certain niveau de rémunération. La hausse des frais d'inscription n'y était pas directement évoquée mais les parlementaires jugeaient à l'époque que le système de prêts proposé pouvait permettre de mobiliser des « financements privés » ou « complémentaires » à ceux assurés par la collectivité. Ils associaient plus généralement leur projet à un modèle universitaire anglo-saxon (Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni) jugé plus accessible, mieux financé et plus efficace.

Les politiques d'enseignement supérieur menées par les travaillistes britanniques depuis 1997, et les effets des hausses successives des frais d'inscription, ont le mérite d'en dire

d'avantage sur la nature de ces grands objectifs. La nouvelle condition financière imposée depuis lors aux étudiants anglais et gallois trouve son origine politique dans l'expansion entamée depuis 1987 par les conservateurs et poursuivie ensuite par les gouvernements de Tony Blair. Au-delà des ruptures qui la traversent, cette politique publique a eu pour objectifs l'augmentation des effectifs et l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur aux publics dits « non traditionnels », issus des groupes socio-économiques défavorisés (classes populaires, femmes célibataires, minorités ethniques...) ou désirant cumuler études à temps partiel et emploi. Cette expansion sans précédent répondait à l'origine à une critique ancienne des politiques d'enseignement supérieur, vues depuis l'après-guerre comme un lieu de reproduction sociale essentiellement dédié à l'éducation d'une petite minorité. Adhérant depuis longtemps à cette critique de l'enseignement supérieur britannique, les travaillistes annoncent dès leur arrivée un certain nombre de mesures destinées à prolonger l'effort conservateur.

**Tableau 1 : Évolution du nombre d'étudiants selon les modalités d'études (temps plein/temps partiel)\***

	1988/89	1992/93	1995/96	1998/99	2004/05	2007/08
Étudiants (en milliers)	918	1 304	1 720	1 846	2 288	2 306
<i>Proportion à temps plein</i>	68,2%	71,6%	64,4%	63,9%	60,8%	64,2%
<i>Proportion à temps partiel</i>	31,8%	28,4%	35,6%	36,1%	39,2%	35,8%
Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur**	14%	28%	33%	33%	40%	43%***

\*inscrits et domiciliés en Grande-Bretagne en 1988 et 1992 et au Royaume-Uni de 1995 à 2007. \*\* sur l'ensemble des 18-19 ans jusque 1998 et des 17-30 ans après 1998). \*\*\*provisoire.

Source : Department for innovation, universities and skills

Si les travaillistes ont continué à réduire les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, ils l'ont fait au prix d'une transformation du système universitaire en vigueur depuis l'après-guerre. Ils ont instauré une concurrence entre des institutions dont le financement dépend de plus en plus des frais d'inscription. Ce nouveau mode de financement des universités entretient de nouvelles inégalités sociales, relatives aux conditions financières et aux cadres temporels des études supérieures. Ces dernières sont certes plus accessibles mais elles constituent une activité plus inégalitaire, laissée à la responsabilité des responsables universitaires locaux.

### Les études supérieures de l'après-guerre aux années 1980 : un modèle élitiste et coordonné

Les étudiants constituent une population prise dans un rapport social spécifique. Ce rapport se distingue notamment par les ressources et l'emploi du temps dont bénéficient les étudiants.

De l'après-guerre à 1979, ces éléments ont fait l'objet d'une vaste coordination au sein d'un monde universitaire diversifié allant des responsables des établissements les plus élitistes (Oxford, Cambridge...) à une frange syndiquée du personnel enseignant et non enseignant. Ce consensus émergeait non sans tensions lors de processus de consultation et de négociation organisés par le gouvernement à l'occasion de la préparation des différentes lois et de la répartition annuelle des financements publics. Ces processus décisionnels associaient l'organisation étudiante (NUS) ainsi que des acteurs plus éloignés du monde académique (patronat, confédérations syndicales, organisations des enseignements primaire et secondaire, ...). L'université faisait ainsi l'objet d'un débat public qui n'avait pas alors son équivalent en France et les mesures issues de ce processus étaient financées par une fiscalité qui continuera d'occuper plus des deux tiers du financement des universités jusqu'en 1997.

L'activité étudiante constituait alors une activité à temps plein dédiée au progrès, à l'application et à la certification des capacités générales de l'esprit. Un système de bourses universelles introduit dans les années 1960 garantissait la gratuité des études et couvrait la majeure partie des dépenses de vie courante. Ce système conduisait les étudiants à temps plein à accorder une place très limitée au travail salarié. Si la justification de ces politiques est universitaire, ce sont les pouvoirs publics travaillistes et conservateurs qui en ont assuré l'application à l'échelle de tout le territoire. En leur qualité de principal financeur, ils ont imposé à partir des années 1960 une certaine coordination à des établissements traditionnellement très portés sur leur autonomie.

Le maintien de l'élitisme universitaire occasionna des conflits plus importants. Malgré une hausse des effectifs, la création de nouvelles universités et les pressions de la frange syndicale du corps académique, les jeunes issus des milieux

populaires peinaient encore à accéder aux universités et ces dernières restaient réservées à une élite ayant suivi une scolarité dans le système secondaire payant. C'est ainsi que l'enseignement supérieur britannique a connu, de l'après-guerre à 1987, un développement régulier mais relativement lent si on le compare à celui d'autres pays européens. Les modalités très élitistes de l'expansion conduisaient notamment les pouvoirs publics à déléguer aux établissements le cas des étudiants à temps partiel, de leur style d'études, de leur politique tarifaire et de soutien financier.

La politique d'enseignement supérieur menée par les conservateurs de 1979 à 1997 est moins linéaire [Deer, 2002]. Soucieux jusqu'en 1987, de mettre un frein à l'envol des dépenses publiques, les conservateurs vont ralentir l'expansion en stoppant la hausse des effectifs universitaires et en dérégulant les frais d'inscription des étudiants étrangers. Un revirement est toutefois opéré en 1987. Conscients que leurs mesures éducatives restrictives freinent

la progression de la compétitivité économique du Royaume-Uni, ils lancent une vague d'expansion sans précédent en la subordonnant à un usage plus efficace des dépenses publiques et en y associant les représentants du monde patronal. Les conservateurs vont par ailleurs créer en 1990 la *Student Loans Company* (SLC), une agence financée et contrôlée par les pouvoirs publics, chargée de distribuer aux étudiants à temps plein des prêts à remboursement différé. Elle gardera une place marginale jusqu'en 1997, en raison

notamment des bourses et de la gratuité des études.

### Employabilité des étudiants et mise en concurrence des établissements

Depuis 1997, les travaillistes, l'association des responsables d'université (UUK) et l'organisation des employeurs (CBI), font de l'enseignement supérieur une institution chargée d'accroître l'employabilité du salariat britannique.

Ce processus contribue à discréditer la coordination démocratique d'après-guerre. Les institutions ne sont plus associées à une détermination simultanée des moyens et des objectifs de l'enseignement supérieur. Étant donné que les moyens accordés par le gouvernement, les employeurs et les étudiants dépendent entre autres de la capacité des établissements à entretenir l'employabilité des travailleurs et à attirer les étudiants, une grande partie des décisions d'enseignement supérieur revient désormais aux responsables universitaires locaux. Le respect du point de vue des parties intéressées ne repose plus sur un processus de coordination nationale mais sur la mise en concurrence financière des établissements. Il nécessite ainsi une reconfiguration du mode de financement des universités, laissant plus de place aux revenus issus des frais d'inscription. Largement consultés, les responsables universitaires ont fini par adhérer à cette mise en concurrence, y trouvant l'occasion de dégager de nouvelles ressources et de faire reconnaître leurs propres intérêts.

*« Alors qu'il reposait sur les bourses et le soutien parental, le revenu des étudiants à temps plein dépend de plus en plus du salaire et des prêts publics. »*

**Encadré 1: L'université au service de l'employabilité ?**

« Notre priorité principale est de nous assurer que si nous augmentons le nombre de places, ce sera pour que l'expansion soit d'une qualité et d'un type appropriés et réponde aux demandes des employeurs ainsi qu'aux besoins de l'économie et des étudiants. »

*The future of higher education*, Department for Education and Skills, 2003, p. 60.

« L'enseignement supérieur a toujours développé l'employabilité des étudiants, mais il est temps dorénavant de le faire de façon plus explicite et plus systématique, et en collaboration étroite avec les employeurs. »

*Enhancing employability, recognising diversity*, UUK, 2002, p. 21.

« Pour les employeurs, ce qui importe ce sont les compétences des employés – la nécessité de pourvoir chaque poste d'une personne capable. [...] C'est ce qui explique pourquoi l'engagement concret des employeurs et des universités à identifier ces compétences [...] est d'une telle importance. »

*Stepping higher : workforce development through employer-higher education partnership*, CBI, 2008, avant-propos.

**Un nouveau mode de financement des universités ?**

En matière de frais d'inscription et de ressources, les étudiants anglais et gallois relèvent, depuis l'arrivée des travaillistes, d'un nouveau régime. En effet, les régimes des étudiants écossais et nord-irlandais sont liés à la décentralisation des pouvoirs (devolution) et ceux des étudiants étrangers ou des inscrits au-delà de la licence (postgraduates) sont liés aux politiques des établissements. Mais les étudiants anglais et gallois inscrits au niveau licence (undergraduates), qui représentent depuis une dizaine d'années près des trois quarts de la population étudiante du Royaume-Uni, sont soumis à un nouveau régime national. Alors qu'il garantissait à la majorité des étudiants inscrits à temps plein la gratuité des études et le versement d'une bourse, il a totalement changé de nature en 1997 après le remplacement des bourses par les prêts et l'instauration des frais d'inscription.

**Tableau 2 : Montant maximal des prêts de la SLC pour les étudiants à temps plein anglais et gallois selon le lieu de résidence lors de l'année universitaire 2006/2007 (£ 2006)**

Lieux de résidence	Prêts entretien	Prêts inscription
Décohabitant à Londres	6 170	3 000
Domicile d'origine	3 415	3 000
Décohabitant hors de Londres	4 405	3 000

Source : SLC.

Modulés selon les conditions de ressources de 1997 à 2006, ces frais ont pris depuis 2006, la forme d'un tarif maximal et uniforme. Sur l'ensemble de la période, ils sont passés de 1 000 £ en 1997 à 3 250£ en 2009, soit un doublement de leur valeur réelle. Pour remédier au défaut de solvabilité des étudiants et leur permettre d'assumer ces nouvelles charges ainsi que leurs dépenses de vie courante, les travaillistes ont

choisi de développer le système de prêt à remboursement différé, hérité de la période conservatrice, et de reconfigurer le rôle de la SLC. Cette agence semi-publique propose depuis 1990 à chaque étudiant à temps plein d'emprunter chaque année une somme plafonnée, que l'étudiant s'engage à rembourser aux autorités fiscales britanniques au cours de sa vie active. Le remboursement porte chaque année sur la tranche de revenu supérieure aux 15000£ annuels. Si le diplômé gagne moins que ce revenu, le prélèvement fiscal est reporté jusqu'à une éventuelle annulation après 25 ans de vie active.

**Tableau 3 : Poids des frais d'inscription dans le revenu des universités en Angleterre de 1998 à 2007**

	1998/99	2002/03	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Frais payés par les étudiants hors U-E.	5,6	7,5	8,2	8	8,4	8,3
Autres frais Dont undergraduates britanniques à temps plein	17,7 n. d.	17,6 n. d.	16,7 5,9	16,4 5,7	18 7,8	19,4 9,6

Source : HESA

n. d. : donnée indisponible

En 2006, un prêt d'inscription a été créé à côté des prêts d'entretien. Des bourses sous conditions de ressources d'un montant limité (2 700£ en 2006) ont été réintroduites en 2004 mais elles restent réservées à la minorité la plus défavorisée des étudiants à temps plein. Enfin, des bourses du même type ont été instaurées depuis 1998 pour les étudiants à temps partiel, les travaillistes souhaitant dorénavant institutionnaliser une égale reconnaissance des deux modalités d'études.

La création des prêts d'inscription pour les *undergraduates* à temps plein est décisive car elle donne un poids supplémentaire aux usagers dans le financement des universités. Or, dans le domaine éducatif, ce type de tendance accompagne en général un recul considérable des délibérations démocratiques nationales. Il a notamment débouché aux États-Unis sur la mise en marché des études supérieures sous la tutelle des responsables universitaires locaux, mode de gestion qui accroît considérablement les dépenses d'enseignement supérieur [Vinokur, 2007]. La reconfiguration des ressources des universités anglaises depuis 1997 donne du crédit à cette hypothèse. Elles ont connu une forte croissance, avec une nouvelle accélération depuis 2006 et la mise en place des prêts d'inscription. Entre 2005 et 2007, leur augmentation équivaut à près de la moitié de celle qu'elles avaient connue de 1998 à 2005. Si ce sont surtout les frais d'inscription des étrangers, ceux des temps partiel et des *postgraduates*, et les autres ressources privées qui ont entretenu la première phase, ceux des *undergraduates* à temps plein sont à l'origine d'un tiers de l'accélération en œuvre de 2005 à 2007.

Ces frais ne représentent encore que 10% des ressources universitaires mais on peut prévoir que la création des prêts d'inscription leur donne la capacité d'y contribuer encore davantage. La SLC estime dans ses dernières prévisions que ces prêts occasionnent aujourd'hui des dépenses publiques de l'ordre de 2 ou 3 milliards de livres, soit autant que pour les prêts de vie courante. Or, si les dépenses s'envolent, les

remboursements des diplômés tardent à contribuer au financement des deux dispositifs de la SLC.

Lors de l'année universitaire 2006-2007, ils ne correspondaient encore qu'à moins de 20 % des dépenses que les dispositifs occasionnaient. La majeure partie de ce décalage provient du fait que les diplômés sont moins endettés que les étudiants actuels. En ce sens, le dispositif repose encore sur une socialisation fiscale toute traditionnelle.

Cette reconfiguration du financement et du pilotage des universités n'est toutefois pas sans limite. Elle a en tout cas contribué à la constitution de nouvelles inégalités étudiantes ayant trait à l'endettement et à l'emploi [Casta, 2009]. Ces inégalités offrent un nouveau regard sur la nature de la massification britannique. L'enseignement supérieur s'est certes considérablement ouvert depuis 1987, mais le régime de ressources et les frais d'inscription mis en place par les travaillistes rendent improbable le bénéfice des conditions d'études à temps plein de la période précédente.

### Transformation et inégalités des études supérieures

L'évolution de la composition du revenu des étudiants anglais depuis l'arrivée des travaillistes illustre un mouvement d'endettement et de mise en emploi généralisés des étudiants. Ce processus s'appuie d'une part sur la valorisation institutionnelle des études à temps partiel, et d'autre part sur la mobilisation accrue du salaire et des prêts publics par les étudiants à temps plein.

Alors qu'il reposait traditionnellement sur les bourses et le soutien parental, le revenu des étudiants à temps plein dépend de plus en plus du salaire et des prêts publics. Une grande majorité d'entre eux travaille durant l'année universitaire ou pendant les vacances d'été. Ils sont par ailleurs près de 80% à solliciter les prêts de la SLC en 2007, pour un montant annuel moyen d'environ 4 000£. En ce qui concerne les étudiants à temps partiel, qui ont connu une véritable reconnaissance symbolique depuis l'arrivée des travaillistes mais qui n'ont toujours pas droit aux prêts de la SLC, la majeure partie de leur revenu continue de provenir de leur activité salariée. La hausse des dépenses liées aux études semble, malgré les aides travaillistes, les avoir contraints à recourir davantage au crédit commercial.

L'endettement auprès de la SLC et/ou l'emploi sont particulièrement contraignants pour les étudiants. Le fait que le remboursement différé du premier porte sur une durée de 25 ans n'est pas anodin. Par ce délai très long, il s'agit d'éviter les annulations de la dette pour motifs financiers. En ce sens, après les études, le chômage ou l'absence d'emploi constitue moins un motif d'annulation ou de réduction de la dette, que son simple report à un âge où les charges familiales accompagnent les charges individuelles. En ce qui concerne l'emploi, le tableau ci-dessous montre qu'il concurrence effectivement le temps des études, et qu'il est vécu par une bonne partie des étudiants comme un élément particulièrement contraignant.

**Tableau 4 : Le revenu et l'activité rémunérée des étudiants anglais en 2005**

Proportion d'étudiants à temps plein exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire	56%
Proportion de temps plein exerçant une activité rémunérée durant les vacances d'été	86%
Poids moyen du salaire dans le revenu des étudiants à temps plein	22%
Poids moyen des prêts de la SLC dans le revenu des étudiants à temps plein	33%
Proportion de temps plein estimant que leur activité salariée affecte leur études (santé, bien-être, résultats, travail personnel, ...)	39%
Proportion d'étudiants à temps partiel exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire	80%
Poids moyen du salaire dans le revenu des temps partiel	79%
Proportion de temps partiel estimant que leur activité salariée affecte leurs études (santé, bien-être, résultats, travail personnel, ...)	52%

Source : Department for innovation, universities and skills

Les ressources et l'emploi du temps des étudiants sont aujourd'hui particulièrement inégalitaires. Les compositions de revenu montrent ainsi des différences selon l'origine sociale. À titre d'exemple, les étudiants à temps plein issus des milieux populaires ont tendance à occuper des emplois moins bien rémunérés et plus prenants. Ils s'endettent plus vite, en raison notamment d'une plus grande propension à recourir aux prêts commerciaux. L'enseignement supérieur britannique s'est donc plus massifié que démocratisé.

Aurélien Casta

### Références :

- Casta A., 2009, « Des bourses aux prêts : retour sur la privatisation de la politique sociale des étudiants anglais », Communication au 3ème Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS), Université Paris Diderot, 14 au 17 avril.
- Deer C., 2002, *Higher education in England and France since the 1980's*, Oxford, Symposium Books.
- Vinokur A. (coord.), 2007, *Pouvoirs et financement en éducation, Qui paye décide ?*, L'Harmattan (Éducatons et sociétés), Paris. , « Logiques sociales », 1987.

### Les notes de L'Institut Européen du Salarial

**Directeur de la publication:** Bernard Friot

**Comité de rédaction :** Lucy apRoberts, Aurélien Casta, Nicolas Castel, Jean-Luc Deshayes, Bernard Friot, Mathieu Grégoire, Jean-Pascal Higélé, Jean-Vincent Koster, Maud Simonet.

**Secrétariat de rédaction:** postmaster@ies-salarial.org, IDHE, Université Paris Ouest Nanterre, Maison Max Weber, 200, av.de la République, 92001 Nanterre cedex 01.

ISSN: 1969-6442